Géant Vert

Vallée de la Vézère – massif des Monédières

Les etangs de St-Hilaire-les-Courbes (office de tourisme V2M)

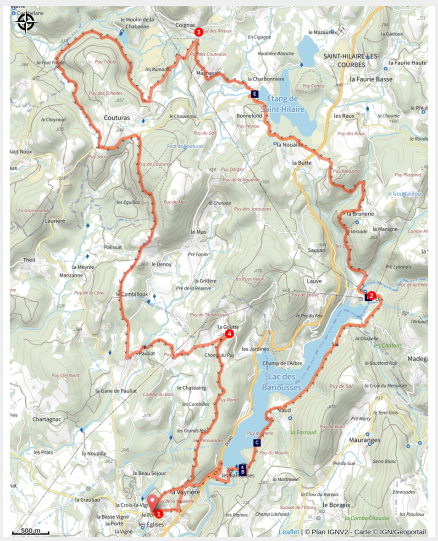

Sortez votre VTT pour aller vous dépenser le long du lac des Bariousses.

Ce circuit sportif vous offrira une diversité de paysages en partant du lac, des rivières jusqu'aux prairies et forêts.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 2 h 45

Longueur : 27.5 km

Dénivelé positif : 687 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Lacs et rivières, Paysage

Itinéraire

Départ : Parking du cimetière, Treignac
Arrivée : Parking du cimetière, Treignac
Balisage : VTT
Communes : 1. Treignac
2. Lestards
3. Saint-Hilaire-les-Courbes
4. Chamberet

Profil altimétrique

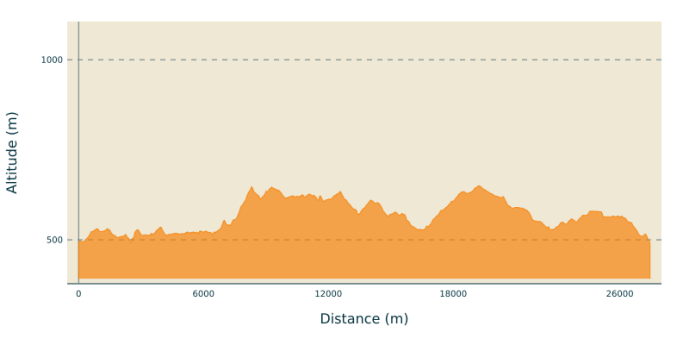

Altitude min 492 m Altitude max 650 m

1. Le circuit débute sur un chemin de terre passant entre le cimetière (à gauche) et un bâtiment (à droite). Continuer le chemin sur la gauche et traverser un petit hameau. Continuer jusqu'à la D940. Traverser très prudemment la route et rejoindre une petite route légèrement sur la droite qui mène jusqu'au barrage. Descendre et traverser la Vézère par une passerelle (Aller-retour : possibilité de voir le saut du loup en logeant la rivière sur 100 m, rive droite). Suivre un sentier qui monte sur la gauche pour longer le lac. Arrivé dans le hameau de Vaud, prendre à gauche la D157E1 et continuer de longer le lac.
2. Traverser la Vézère et 200 m plus loin, quitter la départementale en tournant à droite sur un chemin caillouteux. Continuer jusqu'au hameau de la Brunerie. A l'entrée du hameau prendre tout de suite à gauche et suivre le chemin jusqu'à la D940. Au carrefour filer tout droit direction Chamberet. Rouler jusqu'à apercevoir un panneau la Charbonnière. Suivre cette direction (virage en épingle sur la droite) et à la patte d'oie prendre à gauche. Continuer puis tourner à droite pour entrer dans le hameau de Magnaval. Poursuivre sur la gauche.
3. Prendre un virage en épingle à gauche. A l'intersection, tourner à droite et suivre la piste jusqu'à la D160. Prendre alors à gauche et quitter la départementale au bout de 500 m en bifurquant à gauche. Au bout de 4 km prendre à gauche pour monter vers la goutte.
4. Monter sur la droite et s'engager sur une piste forestière. Suivre cette voie pour revenir au parking en repassant par le premier hameau croisé.

Sur votre chemin...

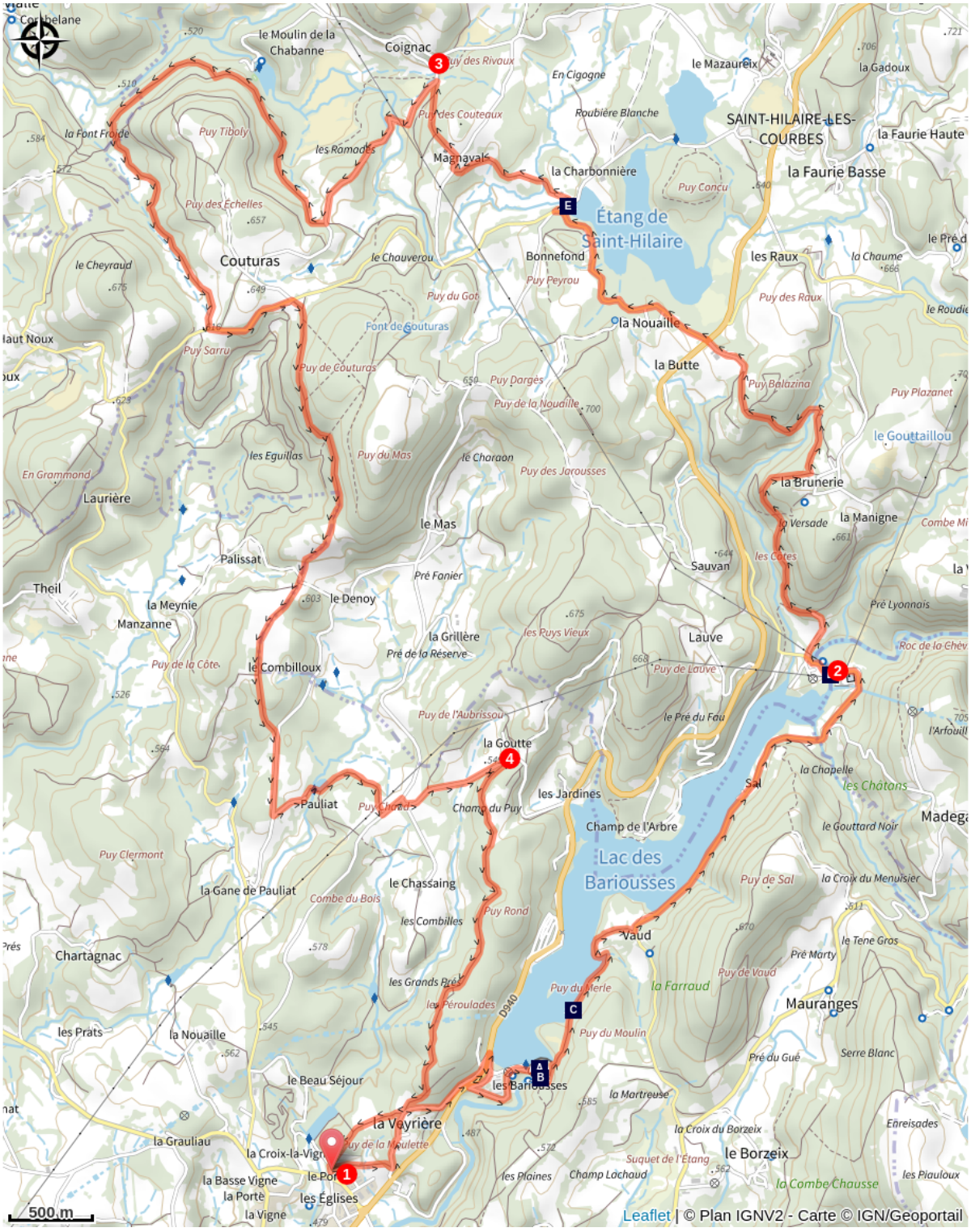

Le Barrage des Bariousses (A)
Le "Saut du Loup" (B)
Le lac des bariousses (C)
La Vézère (D)
Etang de Saint-Hilaire-les Courbes (E)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Suivre le balisage VTT orange et le n°11 rouge.
Empruntez uniquement les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
Soyez prudent, si vous partez seul, informez votre entourage de votre itinéraire.
Ne surestimez pas votre niveau, prenez du matériel adapté et en bon état.
Respectez la nature et les propriétés privées
En cas d'accident, appelez les secours 18 ou 15 ou 112.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Bugeat, prendre la D160, puis la D940 direction Treignac. Au rond-point après le lac des Bariousses, prendre la première sortie direction Chamberet. Le cimetière se trouve à droite, 300 m plus loin.

Parking conseillé

Parking du cimetière, Treignac

Lieux de renseignement

Office de Tourisme Vézère Monédières Millesources
accueil@terresdecorreze.com
Tel : 05 55 98 15 04
http://www.terresdecorreze.com

Sur votre chemin...

Le Barrage des Bariousses (A)

Le barrage de Treignac de type "voute", fut construit de 1949 à 1951 pour la production d'hydroélectricité. La centrale électrique alimentée par une conduite forcée, se trouve, après une chute de 164 m sur 7 km, à Chingeat. La centrale a une puissance de 32,5 MW soit la consommation d'une ville de 36.000 habitants.

Crédit photo : N.Jumelle - Office de Tourisme Terres de Corrèze

Le "Saut du Loup" (B)

A quelques mètres, en aval de la passerelle et au pied du barrage, la Vézère se rétrécie entre deux blocs de granit. Lors des lâchées d'eau à l'ouverture du barrage, ce premier passage forme une petite chute, mouvementée de légers rapides, endroit mythique pour les kayakistes.

Crédit photo : Office de tourisme V2M

Le lac des bariousses (C)

Retenue d'eau artificielle sur la rivière de la Vézère, le lac de 100 hectares et de 25 m de profondeur est labellisé " Pavillon bleu d'Europe. C'est l'endroit idéal pour se détendre et s'amuser, en famille ou entre amis. Dans un cadre exception aux abords variés de prairies, parcelles boisées et parois rocheuses, la " station sport nature " vous propose de multiples activités en saisons : canoë-kayak, location bateaux à pédales, location et randonnée VTT, aqua parc en été (Le petit futé)

Crédit photo : B.Charles - OT Terres de Corrèze

La Vézère (D)

D'une longueur de 211 km pour un bassin de 3736 km², la rivière la Vézère prend sa source à 700 m d'altitude dans la Tourbière de Longeyroux, sur le plateau de Millevaches en Corrèze. La richesse de la basse Vézère en gisements préhistoriques lui confère un incomparable prestige, ce que lui a valu le classement au patrimoine mondial de l'UNESCO d'une partie de la vallée de la Vézère.

Crédit photo : Office de Tourisme Terres de Corrèze

Etang de Saint-Hilaire-les Courbes (E)

Les cours d’eau qui serpentent à loisir ont parfois été aménagés au cours du temps pour créer des étangs qui sont devenus une des particularités de la commune de Saint-Hilaire-les-Courbes. Son distinctif « les courbes » fait d’ailleurs probablement allusion aux formes douces du relief qui encadrent le bourg autour de cesalvéoles où sommeillent les eaux des étangs formés.

Crédit photo : c.bonnard